

# CONFÉRENCE DES CLASSES PRÉPARATOIRES – SNALC- FGAF - SNES fsu



Madame Najat VALLAUD-BELKACEM  
Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement  
supérieur et de la Recherche

110 rue de Grenelle  
75357 Paris SP 07

Paris, le 16 décembre 2016

Objet : carrières des enseignants et classes préparatoires

Madame la Ministre,

A l'heure où le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche engage une redéfinition des carrières des personnels enseignants portant aussi bien sur la rémunération des professeurs que sur le déroulement de leurs carrières et les modalités de leur évaluation, nous avons l'honneur d'appeler votre attention sur le cas des professeurs des classes préparatoires aux grandes écoles, dont la spécificité n'est pas prise en compte dans l'état actuel des textes.

Nous nous inquiétons tout d'abord de ce que le corps des professeurs de chaire supérieure n'ait pas été évoqué lors de la mise en œuvre du protocole PPCR. Comme dans ces conditions la promotion d'un professeur agrégé à la chaire supérieure risquerait de se traduire par une régression salariale, il nous apparaît absolument indispensable que ce corps, qui constitue le point d'aboutissement normal de la carrière d'un professeur de CPGE, soit pris en considération au même titre que celui des professeurs agrégés.

Par ailleurs, comme la nomination et la mutation des professeurs des classes préparatoires dépendent de l'Inspection générale, nous souhaiterions obtenir la garantie que leur évaluation pédagogique continuera à relever de sa seule compétence, que ce soit lors des rendez-vous de carrière ou à l'occasion d'autres inspections. De manière générale, il nous apparaît logique que la spécificité des missions des professeurs des classes préparatoires, qui enseignent dans le post-bac, se traduise par des modalités spécifiques d'évaluation.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Pour la Conférence des Classes Préparatoires,  
le SNALC-FGAF et le SNES-FSU  
Sylvie BONNET

A JOYEUX Président de l'APHEC	Marc EVEN Président de l'APPLS	François PORTZER Président du SNALC-FGAF	Julien LUIS Responsable CPGE SNESfsu
Jean-François BEAUX Président de l'UPA	Rémy BOULARD Président de l'UPLS	Sylvie BONNET Présidente de l'UPS	Hervé RIOU Président de l'UPSTI

Courrier également adressé à M. Ali SAÏB conseiller en charge de l'éducation, l'enseignement supérieur et la recherche à Matignon

APHEC, Association des professeurs des classes préparatoires économiques et commerciales, Lycée LOUIS LE GRAND, 123 rue Saint Jacques, 75005 PARIS

APPLS, Association des professeurs de Premières et de Lettres supérieures, 12bis quai du Wault, 59000 LILLE

SNALC-FGAF, Syndicat National des Lycées et Collèges – Fédération Générale Autonome des fonctionnaires, 4 rue de Tréville 75009 Paris

SNES fsu, Syndicat national des enseignements de second degré – Fédération Syndicale Unitaire, 46 avenue d'Ivry 75647 Paris Cedex 13

UPA, Union des professeurs des classes préparatoires aux grandes écoles agronomiques, biologiques, géologiques et vétérinaires, 1, rue Oger 92 340 BOURG-LA-REINE

UPLS, Union des professeurs de lettres et langues en spéciales Lycée ROOSEVELT, 10 Rue du Président Roosevelt, 51100 REIMS

UPS, Union des Professeurs de classes préparatoires Scientifiques, 3 rue de l'École polytechnique, 75005 PARIS.

UPSTI, Union des professeurs de sciences et techniques industrielles, Lycée CHAPTAL, 45 Boulevard des Batignolles, 75008 PARIS.

# CONFÉRENCE DES CLASSES PRÉPARATOIRES – SNALC- FGAF - SNES fsu



M. Ali SAÏB  
Conseiller en charge de l'éducation,  
l'enseignement supérieur et la recherche

56 rue de Varenne  
75007 PARIS

Paris, le 16 décembre 2016

Objet : carrières des enseignants et classes préparatoires

Monsieur le Conseiller,

A l'heure où le Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche engage une redéfinition des carrières des personnels enseignants portant aussi bien sur la rémunération des professeurs que sur le déroulement de leurs carrières et les modalités de leur évaluation, nous avons l'honneur d'appeler votre attention sur le cas des professeurs des classes préparatoires aux grandes écoles, dont la spécificité n'est pas prise en compte dans l'état actuel des textes.

Nous nous inquiétons tout d'abord de ce que le corps des professeurs de chaire supérieure n'ait pas été évoqué lors de la mise en œuvre du protocole PPCR. Comme dans ces conditions la promotion d'un professeur agrégé à la chaire supérieure risquerait de se traduire par une régression salariale, il nous apparaît absolument indispensable que ce corps, qui constitue le point d'aboutissement normal de la carrière d'un professeur de CPGE, soit pris en considération au même titre que celui des professeurs agrégés.

Par ailleurs, comme la nomination et la mutation des professeurs des classes préparatoires dépendent de l'Inspection générale, nous souhaiterions obtenir la garantie que leur évaluation pédagogique continuera à relever de sa seule compétence, que ce soit lors des rendez-vous de carrière ou à l'occasion d'autres inspections. De manière générale, il nous apparaît logique que la spécificité des missions des professeurs des classes préparatoires, qui enseignent dans le post-bac, se traduise par des modalités spécifiques d'évaluation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller, l'expression de notre haute considération.

Pour la Conférence des Classes Préparatoires,  
le SNALC-FGAF et le SNES-FSU  
Sylvie BONNET

A JOYEUX Président de l'APHEC	Marc EVEN Président de l'APPLS	François PORTZER Président du SNALC-FGAF	Julien LUIS Responsable CPGE SNESfsu
Jean-François BEAUX Président de l'UPA	Rémy BOULARD Président de l'UPLS	Sylvie BONNET Présidente de l'UPS	Hervé RIOU Président de l'UPSTI

Courrier également adressé à Madame Najat VALLAUD-BELKACEM Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

APHEC, Association des professeurs des classes préparatoires économiques et commerciales, Lycée LOUIS LE GRAND, 123 rue Saint Jacques, 75005 PARIS

APPLS, Association des professeurs de Premières et de Lettres supérieures, 12bis quai du Wault, 59000 LILLE

SNALC-FGAF, Syndicat National des Lycées et Collèges – Fédération Générale Autonome des fonctionnaires, 4 rue de Tréville 75009 Paris

SNES fsu, Syndicat national des enseignements de second degré – Fédération Syndicale Unitaire, 46 avenue d'Ivry 75647 Paris Cedex 13

UPA, Union des professeurs des classes préparatoires aux grandes écoles agronomiques, biologiques, géologiques et vétérinaires, 1, rue Oger 92 340 BOURG-LA-REINE

UPLS, Union des professeurs de lettres et langues en spéciales Lycée ROOSEVELT, 10 Rue du Président Roosevelt, 51100 REIMS

UPS, Union des Professeurs de classes préparatoires Scientifiques, 3 rue de l'École polytechnique, 75005 PARIS.

UPSTI, Union des professeurs de sciences et techniques industrielles, Lycée CHAPTAL, 45 Boulevard des Batignolles, 75008 PARIS.